



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 28 MARS 2019

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 62

Votants : 73 (dont 11 procurations)

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY (à partir de la délibération n°6) - F. SZYPULA (de la délibération n°1 à la délibération n°17 et à partir de la délibération n°21) – M. AURAMBOUT (à partir de la délibération n°4) - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL (à partir de la délibération n°4), Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. SENNEPIN - F. DUBESSAY – N. RAY (à partir de la délibération n°6) – J. ROIG - J.P BLANC - C. CATARD – C. SEGUIN – F. SEMONSUT – P. COLAS – R. LOVATY – A. CORNE – F. HUGUET - J. COGNET - JY. CHEGUT – MC. VALLAT – JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – E. GOULFERT (de la délibération n°1 à la délibération n°20 et à partir de la délibération n°25) - M. GUYOT – A. CHAPUIS - J. BLETTERY- M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET – C. GRELET – C. MALHURET (à partir de la délibération n°6) - MC. STEYER (à partir de la délibération n°14) - M. JIMENEZ – JJ. MARMOL - S. FONTAINE – W. PASZKUDZKI - MO. COURSOL - JL GUITARD - F. SKVOR - C. POMMERAY - M.J. CONTE – C. LEPRAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : M. J.S. LALOY à F. AGUILERA (jusqu'à la délibération n°5), Vice-Président.

Mmes et MM. C. BERTIN à A.G. CROUZIER - B. BAYLAUCQ à MC. VALLAT – A. DAUPHIN à A. CORNE – P. SEMET à F. SKVOR - C. BENOIT à MO. COURSOL – YJ. BIGNON à S. FONTAINE – B. KAJDAN à JL. GUITARD – G. MAQUIN à JJ. MARMOL – JP. SALAT à M. JIMENEZ – E. VOITELLIER à C. LEPRAT – JM. GUERRE à B. AGUIAR, Conseillers Communautaires.

Absents excusés : M. H. DUBOSCQ - F. BOFFETY – F. MINARD, Conseillers Communautaires.

Secrétaire : M. W. PASZKUDZKI, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts et notamment les articles 1609 nonies C et 1638-0 bis,

.../...

N°10 A/

OBJET :

FISCALITE
FIXATION DES
TAUX POUR
L'ANNEE 2019

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le :

29 MARS 2019

Publiée ou notifiée

le :

29 MARS 2019

Vu l'arrêté préfectoral du 8 décembre 2017 portant adhésion au 1/01/2018 de la commune de Sain-Pont à « Vichy Communauté »,

Considérant la volonté de stabiliser les taux de fiscalité pour la 7^{ème} année consécutive,

Les taux en vigueur en 2019, qui ne connaissent pas d'augmentation, pour Vichy Communauté sont donc :

- Taxe d'habitation : **11.70%**
- Taxe sur le foncier bâti : **0.396%**
- Taxe sur le foncier non bâti : **2.36%**
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (Vichy-Cusset-Bellerive) – TEOM : **6.75%**

- Cotisation foncière des entreprises : **28.63%**
(Lissage du taux de CFE-U sur 5 ans depuis 2017)
(Lissage du taux de CFE-U sur 4 ans pour la commune de Saint-Pont depuis 2018)

Propose au Conseil Communautaire :

- d'approuver ces propositions de taux,

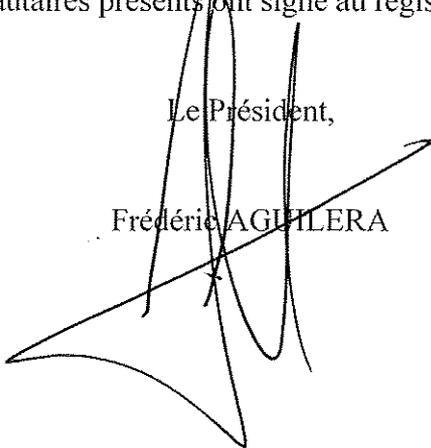
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- d'approuver ces propositions,
- de charger M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (72 voix pour et une abstention Mme Conte), en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 28 mars 2019.
Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DELIBERATION N° 10 A/ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 MARS
2019 - FISCALITE - FIXATION DES TAUX POUR L'ANNEE 2019

Date de décision: 28/03/2019

Date de réception de l'accusé 29/03/2019
de réception :

Numéro de l'acte : 28MAR2019_10A

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20190328-28MAR2019_10A-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .2

Finances locales

Fiscalité

Date de la version de la 28/11/2018

classification :

Nom du fichier : 10 A.pdf (99_DE-003-200071363-20190328-28MAR2019_10A-DE-
1-1_1.pdf)